

1. ASHUAPMUSHUAN

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du samedi le ou le plus près du 9 septembre au vendredi le ou le plus près du 22 septembre
b) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du samedi le ou le plus près du 9 septembre au vendredi le ou le plus près du 22 septembre
c) Tétrás du Canada	3	voir article 27	du samedi le ou le plus près du 9 septembre au vendredi le ou le plus près du 22 septembre
d) Lièvre d'Amérique	3	aucune	du samedi le ou le plus près du 9 septembre au vendredi le ou le plus près du 22 septembre
	7	aucune	du samedi le ou le plus près du 9 septembre au vendredi le ou le plus près du 22 septembre

2. CHIC-CHOCS

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du mercredi le ou le plus près du 6 septembre au samedi le ou le plus près du 28 octobre
b) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin
c) Coyote	4	aucune	du 18 octobre au samedi le ou le plus près du 28 octobre

3. DUCHÉNIER

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal	13	voir article 15	du mardi le ou le plus près du 5 septembre au jeudi le ou le plus près du 16 octobre du mardi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
b) Cerf de Virginie dont les bois mesurent 7 cm ou plus	2	voir article 24	du mardi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
c) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 17 octobre au lundi le ou plus près du 27 octobre du lundi le ou le plus près du 17 novembre au dimanche le ou plus près du 30 novembre
d) Tétrás du Canada	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 17 octobre au lundi le ou plus près du 27 octobre du lundi le ou le plus près du 17 novembre au dimanche le ou plus près du 30 novembre
e) Lièvre d'Amérique	3	Aucune	du vendredi le ou le plus près du 17 octobre au lundi le ou plus près du 27 octobre du lundi le ou le plus près du 17 novembre au dimanche le ou plus près du 30 novembre
	7	Aucune	du mercredi le ou le plus près du 17 novembre au 31 mars
f) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin
g) Coyote	4	Aucune	du 25 octobre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
h) Oiseau migrateur	voir le <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i> (C.R.C., c. 1035)		

4. DUNIÈRE

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal	13	voir article 15	du mardi le ou le plus près du 5 septembre au mercredi le ou le plus près du 8 novembre
b) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin

5. LAURENTIDES (incluant secteur Tourilli)

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (original avec bois et veau)	13	voir article 15	du 31 août au 16 octobre
b) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin du 31 août au 16 octobre

6. LAURENTIDES (secteur Tourilli)

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
Cerf de Virginie dont les bois mesurent 7 cm ou plus	11	voir article 24	du samedi le ou le plus près du 8 novembre au jeudi le ou le plus près du 13 novembre
	12	voir article 24	du vendredi le ou le plus près du 14 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre

7. LA VÉRENDRYE

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) <i>(Paragraphe abrogé).</i>			
b) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du lundi le ou le plus près du 11 septembre au mercredi le ou le plus près du 11 octobre du samedi le ou le plus près du 1 ^{er} novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
c) Tétrás du Canada	3	voir article 27	du lundi le ou le plus près du 11 septembre au mercredi le ou le plus près du 11 octobre du samedi le ou le plus près du 1 ^{er} novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
d) Lièvre d'Amérique	3	aucune	du lundi le ou le plus près du 11 septembre au mercredi le ou le plus près du 11 octobre du samedi le ou le plus près du 1 ^{er} novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
e) Cerf de Virginie	2	voir article 24	du samedi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre
f) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin
g) Oiseau migrateur		voir le <i>Règlement sur les oiseaux migrants</i>	

8. MASTIGOUCHE

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du mardi suivant le premier lundi de septembre au vendredi le ou le plus près du 6 octobre
b) Cerf de Virginie	11	voir article 24	du samedi le ou le plus près du 8 novembre au jeudi le ou le plus près du 13 novembre
	12	voir article 24	du vendredi le ou le plus près du 14 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
c) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin

9. MATANE

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du mardi le ou le plus près du 5 septembre au 21 décembre
b) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin
			du mardi le ou le plus près du 5 septembre au dimanche le ou le plus près du 1 ^{er} octobre
c) Coyote	4	aucune	du 18 octobre au 21 décembre

10. PAPINEAU-LABELLE

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (original avec bois et veau)	13	voir article 15	du lundi le ou le plus près du 18 septembre au jeudi le ou le plus près du 5 octobre <hr/> du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre
b) Cerf de Virginie	2	voir article 24	du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre <hr/> du samedi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre
c) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre <hr/> du lundi le ou le plus près du 30 octobre au samedi le ou le plus près du 18 novembre
d) Tétrras du Canada	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre <hr/> du lundi le ou le plus près du 30 octobre au samedi le ou le plus près du 18 novembre
e) Lièvre d'Amérique et lapin à queue blanche	3	aucune	du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre <hr/> du lundi le ou le plus près du 30 octobre au samedi le ou le plus près du 18 novembre
f) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin <hr/> du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre <hr/> du samedi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre

11. PORT-CARTIER – SEPT-ÎLES

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal	13	voir article 15	du vendredi le ou le plus près du 12 septembre au dimanche le ou le plus près du 12 octobre
b) Ours noir	2	voir article 26	du vendredi le ou le plus près du 12 septembre au dimanche le ou le plus près du 12 octobre
c) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 12 septembre au dimanche le ou le plus près du 12 octobre
d) Tétrás du Canada	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 12 septembre au dimanche le ou le plus près du 12 octobre
e) Lièvre d'Amérique	3	aucune	du vendredi le ou le plus près du 12 septembre au dimanche le ou le plus près du 12 octobre
	7	aucune	du vendredi le ou le plus près du 12 septembre au dimanche le ou le plus près du 12 octobre

12. PORT-DANIEL

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du mardi le ou le plus près du 6 septembre au dimanche le ou le plus près du 2 octobre
b) Cerf de Virginie dont les bois mesurent 7 cm ou plus	2	voir article 24	du jeudi le ou le plus près du 13 novembre au dimanche le ou le plus près du 23 novembre

13. PORTNEUF

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (original avec bois et veau)	13	voir article 15	du mardi suivant le premier lundi de septembre au vendredi le ou le plus près du 6 octobre
b) Cerf de Virginie dont les bois mesurent 7 cm ou plus	11	voir article 24	du samedi le ou le plus près du 8 novembre au jeudi le ou le plus près du 13 novembre
	12	voir article 24	du vendredi le ou le plus près du 14 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
c) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin
			du mardi suivant le premier lundi de septembre au vendredi le ou le plus près du 6 octobre

14. RIMOUSKI

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal	13	voir article 15	du 1 ^{er} septembre au 1 ^{er} décembre
b) Cerf de Virginie dont les bois mesurent 7 cm ou plus	2	voir article 24	du jeudi le ou le plus près du 13 novembre au dimanche le ou le plus près du 23 novembre
c) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 7 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
d) Tétrás du Canada	3	voir article 27	du vendredi le ou le plus près du 7 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
e) Lièvre d'Amérique	3	aucune	du vendredi le ou le plus près du 7 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
f) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin
g) Coyote	4	aucune	du 25 octobre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre

15. ROUGE-MATAWIN

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du samedi le ou le plus près du 16 septembre au vendredi le ou le plus près du 6 octobre
b) Cerf de Virginie	2	voir article 24	du vendredi le ou le plus près du 6 octobre au jeudi le ou le plus près du 12 octobre du samedi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre
c) Gélinotte huppée	3	voir article 27	du dimanche le ou le plus près du 15 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre
d) Tétrás du Canada	3	voir article 27	du dimanche le ou le plus près du 15 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre
e) Lièvre d'Amérique	3	aucune	du dimanche le ou le plus près du 15 octobre au dimanche le ou le plus près du 19 novembre
f) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin du samedi le ou le plus près du 16 septembre au vendredi le ou le plus près du 6 octobre du samedi le ou le plus près du 28 octobre au dimanche le ou le plus près du 5 novembre

16. SAINT-MAURICE

Espèce	Type d'engin	Limite de capture (Règlement sur la chasse)	Période de chasse
a) Orignal (orignal avec bois et veau)	13	voir article 15	du mardi suivant le premier lundi de septembre au vendredi le ou le plus près du 6 octobre
b) Cerf de Virginie	11	voir article 24	du samedi le ou le plus près du 8 novembre au jeudi le ou le plus près du 13 novembre
	12	voir article 24	du vendredi le ou le plus près du 14 novembre au dimanche le ou le plus près du 16 novembre
c) Ours noir	2	voir article 26	du 15 mai au 30 juin